



Adhésion UJS 2022 / 2023

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____ Filles ou Garçon : _____

Date de Naissance : _____
(jour / mois / année)

Cotisation : _____
(réservé au professeur)

N° de licence UNSS : _____
(réservé au professeur)

Règlement de l'UJS

L'Union des Jeunes Sportifs du Lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi (UJS) propose de pratiquer une activité sportive encadrée par un enseignant d'EPS, de participer à des événements liés au sport et de représenter le lycée lors de compétitions sportives locales, régionales et internationales.

L'UJS est ouverte à tous les élèves du secondaire, filles comme garçons, qui signent la « **charte de l'UJS** ». Cette charte a pour objectif de fixer les principes de fonctionnement moral et sportif. Tout élève signataire de cette charte peut adhérer à l'UJS et prétendre participer aux événements inscrits au calendrier. Les événements de type sortie ou compétition feront l'objet d'une inscription spécifique, réservée aux adhérents.

Pour adhérer à l'UJS, l'élève et son responsable doivent :

- › choisir un pôle d'activité(s)
- › signer le présent document
- › payer 400 aed* (tarif annuel), en fonction des activités.

Espèces ou chèque à l'ordre du Lycée Louis Massignon.

Activité choisie :

(renseignée par le professeur lors de l'inscription)

Mes intérêts :

(plusieurs cases possibles)

- Sports Collectifs
- Activités Aquatiques
- Plongée
- Badminton
- Football
- Golf
- Tennis
- Basket
-

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'UJS propose les créneaux et activités suivants :

- 6ème / 5ème : le mercredi 15h25-17h25
 - Pôles raquette (tennis et badminton), aquatique, sports collectifs et football.
- 4ème / 3ème : le jeudi 15h25-17h25
 - Pôles raquette, aquatique, sports collectifs (football et basket), golf, plongée,...
- Lycée : le jeudi 17h25-19h
 - Offre multi-activités avec musculation, football, natation, badminton, basket, volley...

Certains événements nécessiteront peut-être une participation financière des familles, en plus de la cotisation annuelle. Les entraînements sont limités en nombre de participants. Un aménagement des plages horaires permettra d'en accueillir un maximum. Une fois inscrit(e), l'élève s'engage à être assidu(e). Toute absence prévue devra, dans la mesure du possible, être indiquée au plus tôt au professeur.

L'élève adhérent à l'UJS a un numéro de licence UNSS.

Le calendrier de l'UJS peut être actualisé durant l'année et est accessible sur le site du LLM.

Tout adhérent s'engage à respecter les droits à l'image tels qu'ils sont stipulés au verso de ce document.

Les enseignants se réservent le droit d'exclure définitivement un adhérent en cas de non respect de la charte UJS.

Au verso : La Charte de l'UJS et les droits à l'image

« J'ai lu le règlement et la charte de l'UJS et accepte que mon enfant y adhère »

Signature Parent(s) :

« J'ai lu le règlement et je m'engage à respecter la charte de l'UJS »

Signature de l'élève :



La Charte de l'Union des Jeunes Sportifs

Cette charte a pour objectif de fixer les principes de fonctionnement moral et sportif de l'Union des Jeunes Sportifs, autour des valeurs fondatrices de **Respect, d'Amitié et d'Excellence**.

En signant cette charte, chaque adhérent s'inscrit dans une démarche véhiculant ces valeurs essentielles, empruntées au mouvement Olympique et en cohérence avec le projet d'établissement.

Adhérer à l'UJS, c'est appartenir à une entité nouvelle, en évolution et participer à son développement. C'est appartenir à un groupe solidaire, où chacun est fier de sa culture et s'enrichit de celle de l'autre. C'est un engagement qui s'étend sur toute l'année scolaire.

Le Respect

... à l'UJS, c'est ...

Respecter l'ensemble des officiels

Reconnaître dignement la victoire de l'adversaire et vivre les siennes avec modestie. L'adversaire est avant tout un partenaire !

Être intègre et garder sa dignité en toutes circonstances, démontrer que l'on a la maîtrise de soi. Le fairplay comme devise !

Refuser la violence physique ou morale et toute forme de discrimination.

Être ponctuel et assidu lors d'événements spéciaux et aux entraînements.

Respecter les consignes sanitaires en vigueur.

L'Amitié

... à l'UJS, c'est...

Aider chacun des adhérents, l'encadrement, et ne pas être seulement consommateur.

Refuser la fatalité, le déterminisme, ne pas douter des capacités à savoir faire de quelqu'un qu'on ne connaît pas.

S'entraider, soutenir ses camarades, travailler pour eux, se dépasser afin de permettre à tous de viser plus haut.

L'excellence

... à l'UJS, c'est...

S'informer de son actualité !

Ne jamais commettre délibérément une faute.

Donner le meilleur de soi, à l'entraînement pour progresser et en compétition.

Avoir le sens de l'engagement :

- par la signature de cette charte
- à travers la simple participation aux activités
- en s'investissant pour se former dans des rôles autre que celui du sportif (organisateur, arbitre, reporter...)

Droits à l'image

Toutes les images des entraînements et événements inscrits au calendrier officiel de l'UJS qui seront prises lors de ceux-ci ne pourront être utilisées, à défaut d'autorisation de l'UJS, qu'à des fins strictement personnelles et non commerciales.

Toute personne assistant ou participant à un entraînement ou un événement inscrit au calendrier officiel de l'UJS consent et accorde gratuitement à l'UJS le droit d'utiliser, directement ou indirectement, son image sur tout support et par tous moyens en relation avec l'entraînement ou l'événement considéré pour la promotion de l'UJS et ses partenaires, et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens.